

RENOUVELLEMENT de la COTISATION : mode d'emploi

Chère adhérente, Cher adhérent,

Nous vous remercions du soutien que vous nous avez apporté, jusqu'à présent, lors de nos réunions, distributions de tracts et diverses actions de communication.

Aussi, afin de vous permettre de voter, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du **Vendredi 28 novembre 2025, à 20h**, nous vous remercions, par avance, de bien vouloir renouveler votre cotisation, dès aujourd'hui, pour l'année 2025 en cours, si vous ne l'avez pas encore fait et également pour l'année 2026, par chèque, à l'ordre du CO.P.R.A. 184, adressé à votre président(e) de ville (voir adresse du Comité COPRA de votre ville sur la feuille de convocation).

Attention, n'envoyez pas votre chèque à l'adresse du siège social du Collectif

Afin de ne pas retarder le démarrage de l'assemblée générale, le vendredi soir 28/11/25 nous vous remercions vivement de bien vouloir faire ce RENOUVELLEMENT, dès aujourd'hui, et non le soir de cette Assemblée Générale.

PLAN d'ACCÈS à la salle Mazières de Carrières-sous-Poissy / Rue du Stade

